

RAPPORT D'ACTIVITES

Maraude Jeunes

2020



- a
a -

Introduction	3
I. Le projet.....	4
1.1. Rappel des grandes lignes du projet.....	4
1.2. L'équipe.....	4
1.3. L'organisation	6
1.4. Le financement.....	7
II. Les jeunes rencontrés	8
2.1. Données générales	8
2.2. Quelques caractéristiques	11
2.3. Le non-recours.....	12
III. Activité : expérimenter une pratique sociale de réduction des risques	14
3.1. Rencontrer le jeune là où il (en) est.....	14
3.2. Individualiser les réponses	23
IV. Trouver sa place dans les réseaux.....	32
4.1. Faire connaître le projet et le co-construire avec les partenaires jeunes et urgence sociale.....	32
4.2. Construire un partenariat opérationnel	32
4.3. Les réseaux réduction des risques/travail pair/ jeunes en errance.....	33
V. Enseignements et pistes de travail.....	34
5.1. La confirmation du besoin	34
5.2. Propositions	35
Conclusion.....	37

Introduction

Etrange aventure que d'amorcer une expérimentation l'année d'une crise sanitaire mondiale... crise percutant le social, l'économique et l'intime au nom de la vie... dans une société condamnée à se réinventer pour faire face et construire un après, aux frontières de l'impensé.

Dans ce contexte inédit et incertain, déployer un projet conçu au temps d'avant, à destination de jeunes inscrits sur le bitume, pour avoir expérimenté l'incertitude et le risque bien avant la crise... Parce que si crise y il a, pour eux, elle est ailleurs, avant... parfois il y a bien longtemps.

La Maraude Jeunes est née de la volonté de construire des ponts, des liens, pari que la relation autorise à dire je, possible vecteur d'émancipation. C'est faire se rencontrer des mondes, celui de jeunes qui se cherchent dans des conduites à risques, à la marge, et celui des institutions où les logiques d'insertion se fondent sur des demandes, des projets. Rencontre donc de temporalités, de représentations de la norme et de ce qui est important pour chacun.

Ce bilan est l'exposé d'une première année de fonctionnement, entre rapport d'étonnement, état des lieux des problématiques repérées et présentation d'une activité, à partir de son parti pris : intervenir dans une logique de réduction des risques et des dommages, plutôt que de travailler à la réduction de l'écart à la norme. Modèle hybride, entre Samu Social, CARRUD mobile, équipe de prévention spécialisée, nous montrerons ici le cheminement de cette première année de fonctionnement¹. En ce sens, nous rappellerons les origines du projet (1,) avant de présenter des éléments significatifs relatifs aux jeunes rencontrés par l'équipe sur l'année 2020 (2). Nous ferons ensuite état de l'activité menée (3), inscrite dans un réseau partenarial qu'il s'est agi de construire (4). Enfin, nous présenterons les enseignements ainsi que les pistes de travail pour les années à venir (2021).

¹ Nous faisons ici le choix de ne pas consacrer une partie spécifique de ce rapport d'activités à la crise sanitaire, les éléments ayant déjà été communiqués lors du bilan à 5 mois.

I. Le projet

Le projet vise à répondre aux constats posés conjointement par le Samu Social et le CARRUD RuptureS, quant à la présence, dans la rue et en squat, de jeunes n'accédant pas, pour différentes raisons, aux dispositifs dédiés. L'expérimentation Maraude Jeunes a pour objet de constituer une interface entre ces jeunes et les structures de droit commun, avec une approche et une équipe construites dans cette visée.

1.1. Rappel des grandes lignes du projet

La maraude Jeunes est destinée aux jeunes de 16 à 25 ans (possibilité d'intervenir auprès des 25-30 ans) vivant à la rue (ou éventuellement en squat) et ne sollicitant pas ou peu les dispositifs de droit commun.

Le projet tient à la création d'une équipe inter-partenaire spécialisée, à destination des jeunes, pour aller à leur rencontre. Il s'agit, conjointement aux autres équipes mobiles (équipe généraliste du Samu Social, équipe mobile du CAARUD RuptureS, prévention spécialisée, interface SDF, la PASS mobile...), d'œuvrer à la réduction des risques liés à l'usage de produits psychoactifs ainsi que la vie à la rue et de travailler à l'émergence de demandes² en matière de prendre soin et d'accès aux dispositifs existants. Lorsque cette demande émerge, l'équipe se mobilise en vue de l'effectivité de l'accès au droit commun (ASE, MDMS, PAEJ, hébergement/logement, Mission locale, OREE AJD, structures de soin, CARRUD, Consultation Jeunes Consommateurs, CSAPA...). Les professionnels travaillent dans une visée de prendre soin et d'accès aux dispositifs de droit commun.

L'objectif visé était une intervention renforcée auprès de 30 jeunes (les mineurs ainsi que les 16-25 ans évalués les plus en marge avec les dispositifs).

Les finalités :

Préserver la santé physique et psychique des jeunes

Permettre aux jeunes de se projeter dans un ailleurs que la rue

Lever les freins dans l'accès au droit commun

Etre porteurs de propositions quant à la création de dispositifs/structures adaptées.

1.2. L'équipe

L'équipe est composée d'un ETP, intervenant en réduction des risques du CAARUD RuptureS, mis à disposition par OPPELIA pour le projet et de deux ETP au Samu Social (une éducatrice spécialisée ainsi que deux intervenants sociaux pairs à mi-temps). Elle a débuté son activité le 9 Janvier 2020.

Durant le 1^{er} confinement, du fait de l'arrêt d'un salarié de la maraude jeunes et devant la nécessité de ne pas prendre le risque de contaminer les jeunes accompagnés, nous avons fait le choix de réduire l'activité de la Maraude Jeunes de 40%. L'équipe de la Maraude Jeunes

² Pour les jeunes mineurs, si le travail d'émergence de la demande fait intrinsèquement partie du travail de l'équipe, cette dernière assure aussi une mission de protection de l'enfance en alertant les autorités compétentes (dans la mesure du possible avec l'accord du jeune).

a en ce sens, sur la période du confinement, fusionné avec le Samu Social, tout en conservant 2 jours d'intervention dédiée aux jeunes.

Le socle des fiches de poste des professionnels est commun à tous les membres de l'équipe et la dynamique d'équipe doit permettre un enrichissement mutuel en termes de savoirs-être, savoir-faire et connaissances. Il existe néanmoins des compétences propres à chaque professionnalité : les conseils et les outils en matière de réduction des risques pour le salarié de RuptureS, la pratique de « l'aller-vers », le partenariat, le travail sur le territoire ainsi que l'accès aux droits pour l'éducatrice du Samu Social, la facilitation de l'accès aux squats et la compréhension des raisons du non recours pour les travailleurs pairs.

L'équipe est accompagnée au quotidien par la directrice du Pôle Urgence d'ALYNEA, qui assure une fonction de coordination d'équipe, en articulation avec le CARRUD RuptureS.

Le travail pair

Pour ALYNEA, l'expérimentation Maraude Jeunes a permis, pour la première fois, l'embauche de travailleurs pairs intégrés à une équipe d'accompagnement³. L'association a été accompagnée par la Plateforme de travail pair du Relais Ozanam depuis la mise en réflexion de ces embauches, avec le Samu Social, jusqu'aux recrutements. Cet accompagnement perdure encore aujourd'hui (réflexion quant à la place des pairs dans l'équipe, positionnement vis-à-vis des partenaires...)

L'intégration de pairs dans une nouvelle équipe a été facilitée par une dynamique qu'il s'agissait de construire et par le fait que les autres membres de l'équipe avaient été recrutés au regard du fait qu'ils adhéraient, a priori, à la plus-value de l'embauche de pairs. Ces embauches ont néanmoins nécessité un engagement très fort de l'ensemble des membres de l'équipe (assimilation des fonctionnements et codes des institutions pour les travailleurs pairs et transmission pour les deux autres professionnels) de manière à ce que les collègues pairs prennent entièrement leur place dans l'équipe. Ce temps de formation est singulier puisqu'il s'agit de communiquer aux pairs les éléments nécessaires pour comprendre le secteur dispositif AHI, depuis l'intérieur, tout en prenant garde à ne pas formater aux postures du travail social, les pairs étant en poste pour justement proposer une approche différente, en faisant usage de leur expérience de vie.

L'embauche de travailleurs pairs est venue bousculer les fonctionnements managériaux et partenariaux, invitant à mettre en mot ce qui n'est ordinairement pas parlé en matière de ressentis, de peurs et de responsabilités individuelles et collectives. Percuter les institutions et les fonctionnements, pour mettre à jour les rapports de domination pouvant exister, est un des attendus du travail pair. Nous n'en sommes qu'aux prémises.

Nous avons fait le choix d'embaucher deux mi-temps pour prévenir un possible isolement professionnel des pairs. Si ce parti pris a permis de recruter un professionnel n'ayant pas occupé d'emploi depuis plusieurs années, il a néanmoins contrevenu à la prise de place pleine et entière des pairs dans l'équipe ainsi qu'à leur sécurisation financière. En 2021, leur temps de travail sera augmenté à 80%.

³ Une travailleuse paire était déjà en poste au sein de l'association. Elle intervient sur différents sites, en vue de favoriser la participation des personnes accueillies, sans prendre part aux accompagnements.

1.3. L'organisation

Les valeurs et approche fondant l'organisation

Le principe guidant l'action est la libre adhésion, excepté dans les situations de protection de l'enfance (le consentement sera néanmoins recherché au maximum).

L'approche n'est pas prescriptive puisque basée sur la réduction des risques et des dommages. Elle vise à soutenir le développement du pouvoir d'agir des jeunes, dans une visée de « prendre soin », en travaillant à partir de ce que le jeune considère comme « important pour lui » et du champ des possibles proposés par les institutions.

Le fonctionnement

Les professionnels de la maraude jeunes vont à la rencontre des jeunes, dans la rue ou en squat, sur le territoire de la Métropole, a minima en binôme (ce binôme peut être formé avec un partenaire). Les interventions se déroulent 5 jours/7, selon un cadre horaire adapté aux habitudes de vie du public visé (deux soirées par semaine).

Cette première année de fonctionnement a nécessité une adaptation très forte des membres de l'équipe quant à leurs horaires de travail pour s'adapter à la fois au rythme des jeunes ainsi qu'aux horaires des institutions qui ont parfois évolué au cours de l'année. En ce sens, l'emploi du temps a évolué à 3 reprises et, chaque semaine, les professionnels ont accepté de moduler leurs horaires pour tantôt accompagner un jeune à la PASS tôt le matin, tantôt assurer une réunion un matin non travaillé, tantôt répondre présent, pour une visite, suite à une sollicitation d'un jeune faisant état d'un mal-être. Contrairement à ce qui avait été initialement prévu, bon nombre d'accompagnements ont été effectués par un seul professionnel, du fait d'une surcharge de travail importante.

Les jeunes sont rencontrés dans la rue ou en squat, sur le territoire de la Métropole :

- Par le biais de maraudes ciblées, c'est-à-dire en se rendant sur des lieux repérés par le Samu Social ou RuptureS (ou autre partenaires) et non investis par les équipes Samu Social ou RuptureS.
- Par le biais d'une mise en lien par un service donné (Samu Social, RuptureS, un partenaire, une institution...). Ces jeunes sont présentés ou signalés à l'équipe dédiée car ont été évalués comme « en non recours vis-à-vis des dispositifs ». Des maraudes hebdomadaires ont lieu avec le Samu Social et RuptureS.
- Par le biais d'un jeune déjà connu de la Maraude jeunes

La Maraude évalue les ancrages institutionnels existants (protection de l'enfance si le jeune est mineur, hébergement, domiciliation, santé, CARRUD, CJC/CSAPA, services de première nécessité...) et formes d'organisation expérimentées dans la rue, travaille à établir une relation, distribue du matériel de réduction des risques (support à la relation et la mise en lien avec le CARRUD).

Les jeunes sont accompagnés en « multi-référence », c'est-à-dire par l'ensemble de l'équipe. La multi-référence vise à permettre aux jeunes d'être réellement acteurs et moteurs de leur parcours, grâce à la « boîte à outils » que constitue l'équipe. La multi-référence suppose des outils d'organisation/passage d'information dédiés. La multi-référence vise, d'un point de vue RH, à ce que personne ne soit dépositaire de l'histoire de vie/accompagnement

d'une personne mais que l'équipe, appréhendée comme une « boîte à outil », se mette au service des jeunes.

L'intervention renforcée prend fin lorsque le jeune accède à un habitat adapté et/ou sollicite, par lui-même ou grâce à ses ressources propres, les dispositifs de droit commun.

Au quotidien, l'organisation se veut au maximum horizontale, favorisant la responsabilisation ainsi que la prise d'initiative de chacun(e).

1.4. Le financement

Le projet n'étant financé que de moitié par le Plan Pauvreté, nous avons cherché des partenaires financiers. Nous avons en ce sens répondu à un appel à projet de la Fondation de France et obtenu une subvention pour un an. La Fondation Abbé Pierre soutient le projet via une aide aux loisirs. D'autres demandes de financements privés ont été adressées mais le projet n'a pas été retenu. Il reste de ce fait abondé, sur fonds propres d'ALYNEA. En 2021, l'équipe sera renforcée grâce à un soutien de la DDCS mais elle demeure partiellement financée, ce qui soulève des questions pour l'avenir de ce service et contrevient à sa structuration.

II. Les jeunes rencontrés

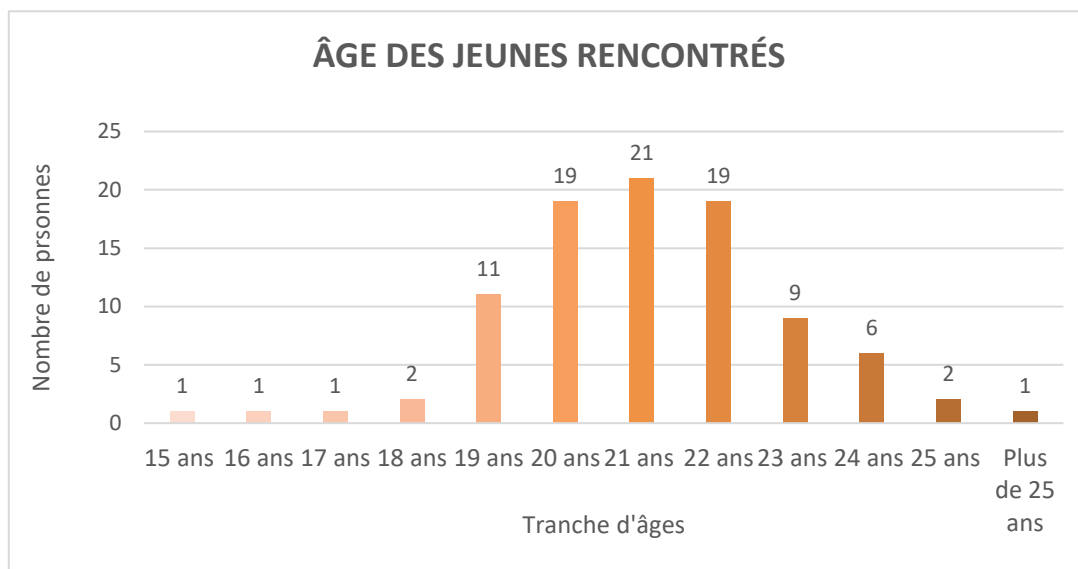
2.1. Données générales

En 2020, le Samu Social/Maraude jeunes ont rencontré 330 jeunes isolés de 16 à 25 ans. La Maraude Jeunes s'est mobilisée pour une intervention renforcée auprès de 83 d'entre eux (6 à 11 interventions dans l'année), 40 ayant été accompagnés de manière intensive par le service (plus de 12 interventions).

Nous considérons qu'une intervention renforcée est mise en place à partir du moment où le jeune fait l'objet d'une attention particulière, car évalué en non-recours. Son prénom est alors inscrit sur le tableau d'équipe, outil de la multi-référence.

Ces données dépassent ce qui avait été initialement prévu car les besoins ont été sous-estimés. En ce sens, ce sont les moyens humains à disposition qui ont limité le nombre d'accompagnements intensifs proposés par la Maraude Jeunes.

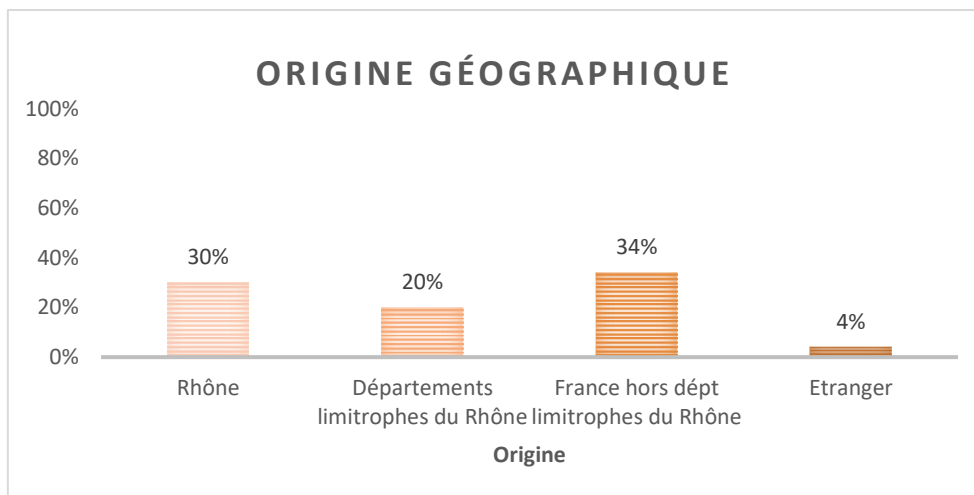
Dans ces données relatives au public, nous présenterons, pour davantage de représentativité, des éléments ayant trait aux 83 jeunes ayant fait l'objet d'une intervention renforcée (plutôt que les 40 accompagnés de manière intensive).



La jeune de 15 ans vit chez sa mère mais a, durant plusieurs semaines, passé plusieurs heures de la journée au sein de groupe de jeunes vivant dans la rue. Elle a hébergé, chez sa mère, un jeune du groupe.

La jeune de 16 ans est placée dans un établissement qu'elle a quitté pour vivre dans un squat.

[Origine et mobilité géographique](#)

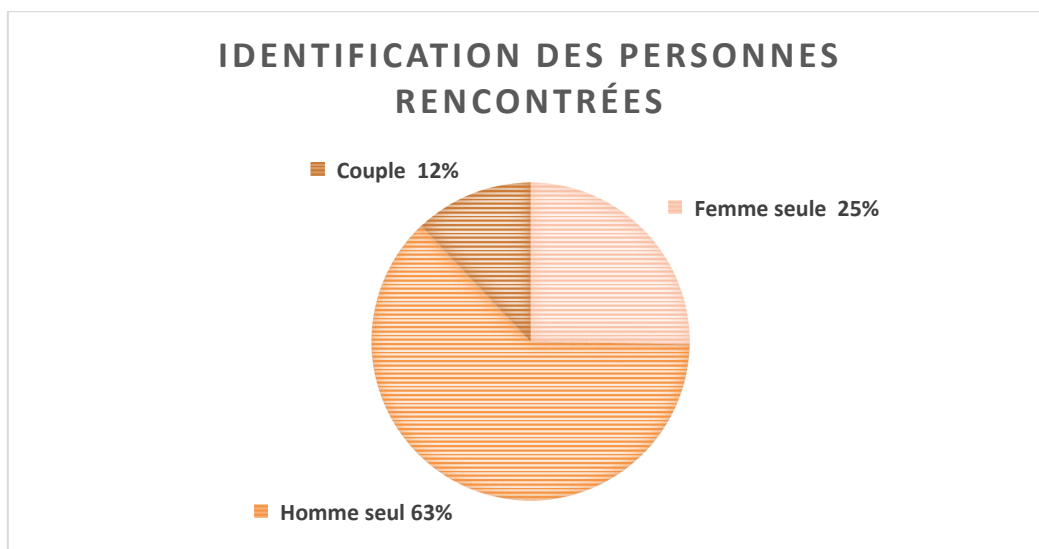


Les jeunes ayant bénéficié d'une intervention renforcée sont donc majoritairement originaires d'un autre département que le Rhône. Certains d'entre eux s'installent à Lyon à l'issue d'un parcours d'errance. Pour d'autres, la métropole est une étape avant de repartir ou un point d'ancrage parmi d'autres.

En ce sens, sur les 83 jeunes, 1/3 ont disparu de l'espace public de la Métropole, fin 2020. La moitié d'entre eux ont prévenu l'équipe de leur départ pour une autre Ville. 10% ont fait un ou plusieurs allers retours, en 2020, avec d'autres villes de France, en conservant un lien téléphonique avec l'équipe de la Maraude Jeunes.

Sexe

Sur les 83 jeunes ayant bénéficié d'une intervention renforcée, 21 sont des femmes, 52 des hommes et 10 se sont présentés en couple au moment de la rencontre.



Lieux de vie/survie

50% des jeunes ayant bénéficié d'une intervention renforcée vivent dans des groupes. Ces groupes se font et se défont au gré de l'évolution des relations des membres qui le compose.

Pour les jeunes demeurant à la rue fin 2020, les formes de lieux de vie, sur un an, peuvent être présentés de la manière suivante :

HABITATS	% en nombre de jeunes
Rue	44%
Alternance de lieux de vie : rue/squat/tiers/camion	42%
Squats	7%
Hébergement chez un tiers très précaire	7%

10 (soit 12%) des jeunes ayant bénéficié d'une intervention renforcée ont obtenu, au cours de l'année 2020, un hébergement sur la Métropole de Lyon.

La majorité des jeunes ont donc vécu l'année 2020 à la rue ou dans une alternance de lieux de vie. Il convient donc de relever l'extrême précarité de leurs conditions de vie.

L'hébergement chez les tiers est très majoritairement temporaire et dans des conditions de surpeuplement (ex : hébergement dans un petit studio de 4 personnes). Il s'agit de refuges ponctuels permettant de se « mettre au chaud » quelques jours/semaines au prix de la promiscuité et parfois de la violence. A noter que la mère d'un jeune, dont les amis vivent dehors, héberge régulièrement certains d'entre eux pour quelques jours. Plusieurs rencontres avec des jeunes ont eu lieu au domicile cette femme.

Concernant les squats, il s'agit souvent de lieux sans accès à l'eau ni l'électricité. Les alternances avec la rue sont déterminées par les expulsions et les possibilités de trouver ou non un nouveau site pour se mettre à l'abri.

A la rue, les jeunes présents, de manière visible dans l'espace public, attirent auprès d'eux les jeunes de passage à Lyon ou des jeunes logés en quête d'expérimentation d'un rapport différent avec la norme sociale. Il n'est donc pas rare de rencontrer, en centre-ville, des groupes de jeunes importants mais dont seule une minorité d'entre eux dort à la rue ou est durablement installée sur le territoire.

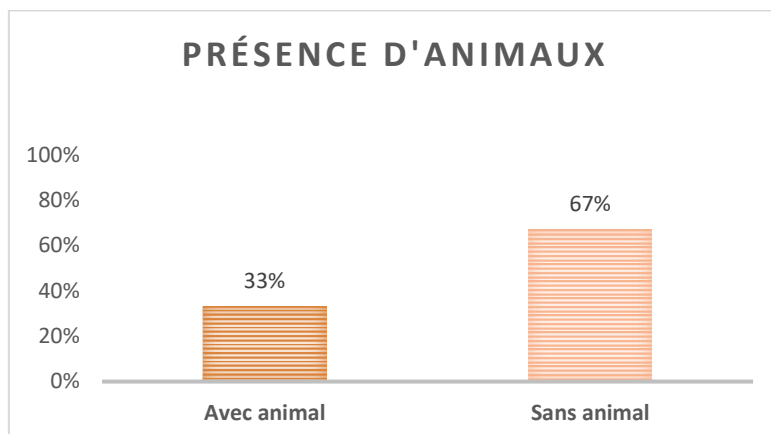
Le premier confinement a eu pour effet de visibiliser les publics à la rue tout en les coupant des liens qui existaient jusqu'alors avec des habitants du quartier (pour les personnes inscrites dans l'espace public). Ainsi, les jeunes présents sur le centre-ville se sont à la fois retrouvés en difficulté face à une manche qui ne fonctionnait plus (complexifiant l'accès aux drogues consommées ordinairement) mais aussi centre d'attention de maraudes citoyennes se multipliant et s'intensifiant, venant leur apporter 2 à 10 fois par jour nourriture, vêtements, téléphones...

44% des jeunes ont investi plus de 2 lieux (parfois près de 10) dans l'année écoulée. L'impossibilité de disposer d'un lieu sûr alimente la logique de survie et contrevient à une projection à moyen terme.

2.2. Quelques caractéristiques

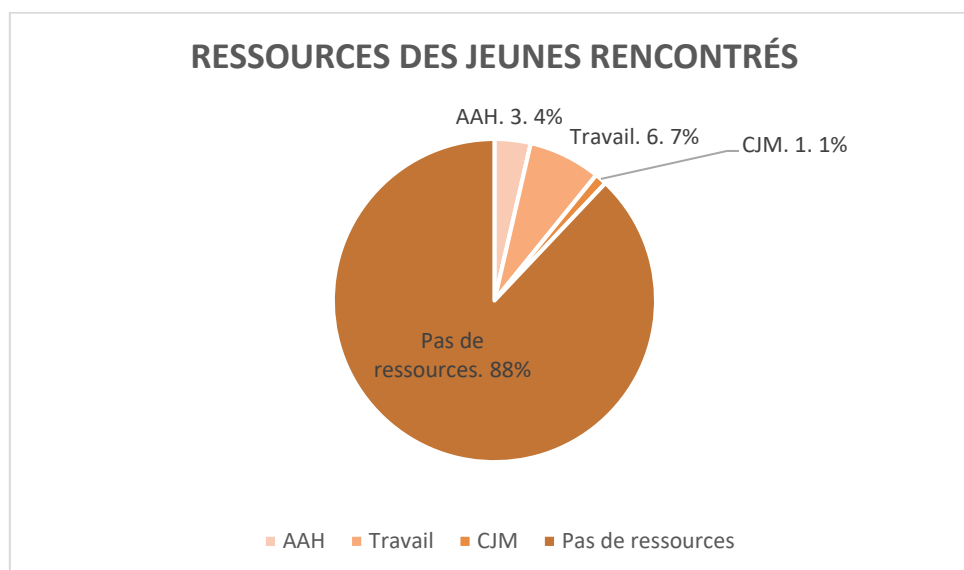
Animaux

31% des jeunes rencontrés vivent avec un ou plusieurs animaux (majoritairement des chiens).



Ressources

Ressources des jeunes rencontrés



Au quotidien, la majorité des jeunes vit de la « débrouille » et de la manche pour subvenir à leurs besoins. Ceux vivant en centre-ville bénéficient du passage des maraudes alimentaires. D'autres récupèrent des invendus, en lien avec certains commerces.

Ils disposent souvent d'un réseau leur permettant de prendre des douches et de trouver des vêtements.

Addictions

Près de 45 % des jeunes rencontrés présentent des pratiques addictives.

31 consomment des produits (autre que l'alcool et le cannabis) :

10 de l'héroïne,

17 de la cocaïne (majoritairement basée par leurs soins en vue de pouvoir la fumer),

10 des médicaments opiacés

A ces consommations quotidiennes peuvent s'ajouter l'usage de MDMA, Kétamine ou encore LSD dans un cadre plus festif.

Les consommations se font majoritairement par inhalation (le crack, l'héroïne), injection (héroïne, cocaïne, médicaments) et sniff.

Les parcours ASE

23% des jeunes rencontrés déclarent avoir été suivis par l'ASE durant leur enfance. Cette donnée est sous doute en dessous de la réalité car ce sujet n'est pas systématiquement abordé.

2.3. Le non-recours

Les jeunes accompagnées par la Maraude Jeunes ont fait l'objet d'une intervention renforcée de l'équipe du fait d'un non recours aux institutions et aux droits.

Parmi les jeunes ayant bénéficié d'une intervention renforcée, au moment de la rencontre :

30% disposent d'une domiciliation (dont presque un quart chez un tiers ce qui la fragilise)

2% déclarent avoir une demande auprès de la Maison de la Veille Sociale

7 % signalent bénéficier d'une protection sociale

24% disposent d'une carte d'identité

Aucun des jeunes accompagnés ne se rend en CSAPA⁴.

Aucun des jeunes (hormis la jeune accueillie en MECS) n'a bénéficié de place d'hébergement dans l'année précédant la mise en place de la Maraude Jeunes.

Les raisons de ce non-recours font l'objet d'une attention particulière de l'équipe et, au terme de cette première année d'expérimentation, elles semblent être de plusieurs ordres. Nous reprendrons ici la catégorisation d'ODENORE.

La non-demande

Une des raisons principales du non recours tient, dans un contexte de projection à court terme, à l'absence de sens conféré par les jeunes, aux démarches d'accès aux droits ou d'insertion. En effet, se mobiliser en vue d'obtenir des droits sécurité sociale, par exemple, suppose de se projeter en situation de se rendre chez le médecin. Si le jeune ne présente pas de problème de santé, à un instant T, il lui est difficile d'effectuer une démarche couteuse en temps et en

⁴ Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.

énergie alors qu'il n'en obtiendra pas un bénéfice immédiat. Dans le même sens, si une grande majorité des jeunes déclare vouloir bénéficier d'un hébergement ou d'un logement, la perspective d'attendre une place durant près d'un an décourage par avance, contrevenant à la réalisation d'un diagnostic MVS (« dans un an, je ne serai sans doute plus là »). La non-demande tient donc moins d'une volonté clairement affichée de rester « à la marge des dispositifs » qu'à une offre vide de sens, au regard des temporalités de la vie à la rue.

Cette non-demande est parfois explicitement formulée par des jeunes en défiance vis-à-vis des institutions (du fait d'un passé institutionnel). Ces derniers oscillent entre une volonté d'évoluer à la marge des institutions sociales et des aspirations normées dont la réalisation se heurte au réel, lors de rapport aux structures d'accompagnement où les jeunes peinent à se conformer aux standards attendus.

La demande-demande peut aussi tenir à une offre ne correspondant pas aux aspirations des jeunes (en matière d'habitat ou de contractualisation) ou à un « prix à payer » (être ponctuel à un rendez-vous, file d'attente pour accéder au service...) trop important par rapport à la plus-value du service ou droit obtenu.

La non réception

Deuxième élément : les difficultés administratives. Cette première année d'expérimentation a permis de mettre en lumière en quoi effectuer des démarches, à moins de 25 ans, est encore plus complexe que lorsque l'on est plus âgé. Cette complexité administrative décourage et nourrit un sentiment de rejet.

Pour ouvrir des droits sécurité sociale, un jeune de moins de 25 ans doit produire un avis de non-imposition (pour une personne bénéficiant du RSA, un relevé CAF suffit). Pour obtenir cet avis d'imposition, il est nécessaire d'effectuer une déclaration d'impôt, en précisant son adresse au 1^{er} Janvier de l'année concernée par la déclaration de revenus. Néanmoins, bon nombre de jeunes n'étant pas domiciliés à ce moment-là, la démarche devient extrêmement difficile à réaliser...

La non-proposition

L'offre d'hébergement en urgence étant rare, elle est aujourd'hui orientée à destination de publics qui en font explicitement la demande, de manière réitérée. Elle n'est pas proposée aux autres. De ce fait, seuls 5 jeunes rencontrés par la Maraude Jeunes ont été en mesure d'accéder à l'offre d'hébergement d'urgence à destination de moins de 25 ans.

Ainsi, la saturation des dispositifs nourrit le non-recours en alimentant la non-demande ainsi que la non-proposition. Dans le non-recours, se joue la question du rapport à la norme sociale de jeunes qui s'expérimentent à la marge. Il est question de la confiance en soi pour trouver place dans le système, du prix que l'on est prêt à payer à cet effet et du sens conféré à ce cheminement. Accompagner depuis la rue nécessite, dans un premier temps, de contourner cette question de la norme, pour dessiner des possibles à partir du quotidien. Ces possibles sont ceux que l'on évoque, sur un bout de trottoir ou dans un café, ceux qui nécessitent de répondre présents quand des demandes émergent (en cas de difficulté ou d'élan d'énergie), ceux qui exigent aussi de respecter les silences et les absences.

III. Activité : expérimenter une pratique sociale de réduction des risques

La réduction des risques s'adresse a priori aux personnes consommant des produits psychoactifs. Il s'agit d'une approche visant, non pas à soigner ou à accompagner à l'abstinence, mais à permettre aux personnes concernées de réduire les risques liés à leurs consommations. Les interventions sont construites sur le non jugement et la compréhension du mode de vie ainsi que des comportements des personnes, afin d'adapter les propositions à la réalité signifiante vécue. Cette démarche peut se décliner plus globalement, puisqu'il s'agit de rencontrer la personne, « là où elle en est » et d'individualiser les réponses.

3.1. Rencontrer le jeune là où il (en) est

Aller vers

Le premier mois de travail de terrain de la Maraude Jeunes a compris de nombreux temps de rencontre avec différents partenaires pour présenter le projet, dans l'objectif que les professionnels signalent à l'équipe les jeunes repérés comme se trouvant en situation de non recours.

L'équipe a aussi effectué des maraudes et distribué des cartes de visites (explicatives du fonctionnement du projet) dans les lieux d'accueils et auprès des premiers jeunes rencontrés.






Pour qui ? Les 16-25 ans.

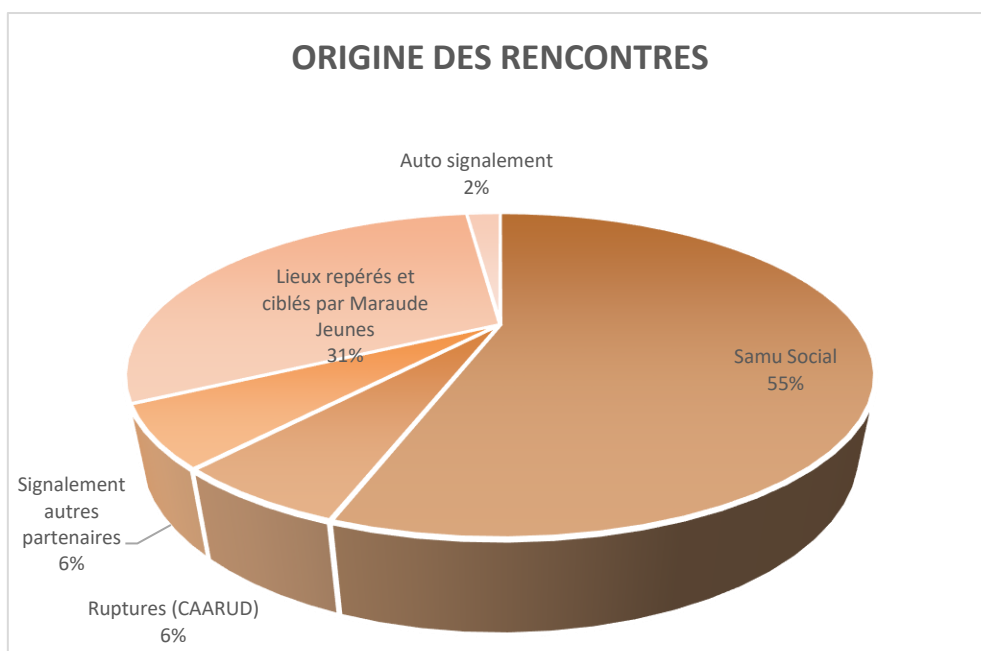
Pour quoi ? Si besoin d'aide pour aborder les questions administratives, de santé, d'hébergement, de logement, d'addictions...

Quand et comment ? L'équipe mobile est présente du lundi au vendredi, avec ou sans RDV

06-30-28-08-50 / maraudejeunes@alynea

L'origine des rencontres avec les jeunes est la suivante :



A la création de notre équipe, les premiers jeunes rencontrés furent ceux déjà connus de nos collègues du Samu Social et du CAARUD RuptureS, présentés lors de maraudes communes. Puis, nous avons découpé notre semaine en demi-journées par arrondissement, afin d'explorer au maximum la Métropole et identifier les lieux les plus fréquentés et leurs alentours.

Si au début certains d'entre nous pouvaient redouter le moment des présentations et l'accueil que les jeunes pourraient nous accorder, le contact avec eux fut en fait assez facile à créer, la plupart ayant l'habitude de voir des maraudes défilier. Restait à leur prouver notre plus-value.

Lors de la rencontre, nous nous présentons individuellement, par nos prénoms, puis abordons les différentes missions de l'équipe. Nous ne faisons pas la distinction entre éducateurs et travailleurs pairs, nous considérant comme une équipe. Nous introduisons nos missions et les possibles : démarches administratives, orientations alimentaire, vestimentaire, réduction des risques... Nous présentons un peu tout, avant d'essayer d'en savoir plus sur la situation des jeunes rencontrés.

Là, il est très rare que certains coupent la conversation immédiatement mais il arrive qu'après juste quelques mots de présentation, ils nous disent qu'ils n'ont pas besoin de nous, ou du moins pas immédiatement.

De là, nous ne forçons rien, papotons s'ils le souhaitent et proposons de leur laisser notre carte s'ils ne veulent pas nous donner leur numéro de téléphone. Nous essaierons de les rappeler ou de les recroiser ultérieurement et verrons alors où ils en sont et ce dont ils pourraient avoir besoin.

Au final, sur l'année, une minorité de jeunes ont été signalés par des partenaires. Nous faisons l'hypothèse que le non-recours qui caractérise les jeunes accompagnés par l'équipe explique cette donnée. Non connus d'autres institutions, c'est le travail d'aller vers, dans la rue, qui permet la rencontre.

Ainsi, l'équipe de la Maraude Jeunes s'est rendue régulièrement sur des lieux d'installations de rue investis par des jeunes pour « prendre place dans le paysage ». A partir des premières

relations établies, d'autres mises en lien ont pu être faites par le biais de jeunes déjà accompagnés. La présence d'un travailleur pair ayant eu une expérience de vie à la rue ou en squat a aussi facilité ce repérage et le travail d'interconnaissance mutuelle. Ainsi, si lors des réunions partenariales préalables à la mise en place de la maraude, les services de prévention spécialisée expliquaient qu'un an était nécessaire, a minima, pour être connus et reconnus sur un territoire, ce travail a pu être réalisé en moins de trois mois par la Maraude Jeunes. Il importe de préciser qu'il a été favorisé par une articulation forte avec le Samu Social puisque ce service dispose d'une connaissance territoriale très fine et est en mesure de rencontrer les nouvelles personnes s'installant dans l'espace public par le biais des réponses aux signalements (de jour et de nuit en période hivernale) ou de maraudes institutionnalisées.

Les demandes formulées à l'équipe

Sur les 83 jeunes ayant bénéficié d'une intervention renforcée, seuls trois d'entre eux ont refusé la démarche globale d'accompagnement proposée par l'équipe. Pour les 81 autres, un lien a pu s'établir, de nature diverse en fonction des situations. Ainsi, pour certains jeunes accompagnés, la relation a commencé à s'établir par le biais de textos et d'appels, ponctuée de RV non honorés. Pour d'autres, de nombreuses demandes ont été formulées lors des premières rencontres avant qu'ils ne disparaissent, quelques semaines plus tard. Fréquemment simplement le lien, le média du matériel de réduction des risques pour se rencontrer et échanger un moment. Parfois juste se saluer et repartir, parce que ce n'est pas le moment, les effets des produits consommés trop présents ou activité de manche à ne pas perturber.

Durant les premiers mois, nous avons été surpris de constater que les demandes formulées à l'équipe étaient majoritairement autour du travail, avant le logement/l'hébergement, avant la santé, avant les questions d'hygiène... Sans ressource, le travail représente l'accès aux ressources qui font défaut, permettant un possible accès à davantage de confort et de liberté. Il vient aussi symboliser l'entrée dans l'âge adulte. Enfin, il semble représenter pour les jeunes, ce qui est attendu d'eux de la part des institutions. Au fil des mois, cette question du travail est devenue moins présente, à l'épreuve d'une réalité mettant à mal la réalisation de cette aspiration, au gré de relations se construisant sur la base d'une confiance s'intensifiant.

Si certains jeunes ne demandent pas plus qu'un peu de lien, un café, une cigarette ou du matériel de réduction des risques, la plupart exprime des demandes ou des besoins assez précis.

Pour les plus nouvellement arrivés à la rue ou sur la Métropole, c'est souvent l'hébergement.

Pour ceux qui ont déjà un parcours de rue qui commence à être plus long ce sont généralement des papiers manquants.

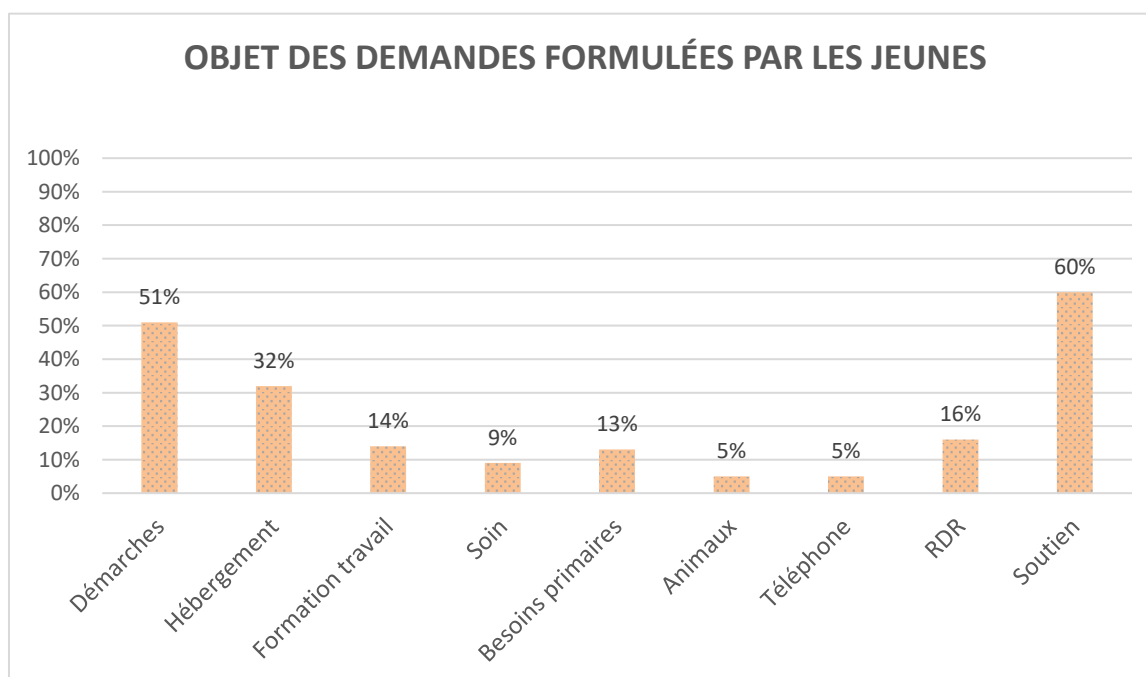
De là, nous expliquons que nous n'avons pas de baguette magique et tentons de décortiquer leur situation et leur parcours. Nous essayons de savoir de quels documents ou photocopies ils disposent, quelles sont les démarches déjà engagées, s'ils sont étrangers, s'ils ont déjà un suivi ou en ont déjà eu un quelque part... Et, en fonction de leurs demandes, nous leur expliquons les différentes étapes.

Quand l'hébergement est également un souhait, nous les engageons à faire un diagnostic à la Maison de la Veille Sociale.

Si la multiplication des étapes peut en effrayer plus d'un, qui souvent pensent que tout va aller très vite une fois les premières démarches entamées, nous rassurons au mieux en expliquant que nous allons procéder petit à petit, ensemble et à leur rythme.

Nous fixons alors un nouveau moment de rencontre, avant lequel nous nous renseignerons sur les différentes manières de répondre au mieux à leurs demandes -par quelle institution, sous quelle temporalité...

Ainsi, au terme de cette première année d'expérimentation, l'objet des demandes formulées par les jeunes peut être figuré de la manière suivante :



Il importe de relever qu'un même jeune peut avoir des demandes de plusieurs ordres et la nature de ces demandes peut varier dans le temps. Elles peuvent être formulées « spontanément » ou émerger suite à l'exposé du panel des propositions d'accompagnement proposé par la Maraude Jeunes. Cet élément vient expliquer la proportion importante de demande d'aide en matière de démarches sociales.

10% des jeunes n'ont formulées aucune demande à l'équipe.

Le travail de réduction des risques

Le travail de réduction des risques et des dommages consiste à ne pas se donner comme objectif de soigner/travailler l'écart à la norme sociale mais d'accompagner la personne à « vivre avec » (ses consommations, la vie à la rue), en lui permettant de réduire les risques liés à son mode de vie lorsque, à un moment donné de son existence, elle ne désire pas en changer. C'est adapter la pratique à chaque personne, la positionner en responsabilité de sa vie et son cheminement. C'est favoriser, pour les jeunes, des formes de prendre soin d'eux-mêmes et donc une prise avec la réalité. C'est ainsi faire le pari, par ce prendre soin, d'un

décalage autorisant la formulation de ce qui dérange, ce qui ne va pas. Florent Martel appelle cela « desserrer le nœud », nœud des consommations et d'une réalité sociale subie, nœud qui enserme tout en procurant des bénéfices.

La réduction des risques en matière de consommation de produits psycho-actifs

La réduction des risques et des dommages est partie intégrante de notre travail.

L'approche RdRD permet avant tout de rencontrer un public jeune souvent en défiance avec les institutions et le travail social. Ne pas mettre en avant un jugement moral sur les consommations de stupéfiants permet une rencontre plus facile. C'est accompagner la personne sur le regard qu'elle peut porter à son corps, lui offrir la possibilité de mettre des mots sur ses usages et ainsi créer un lien respectueux et sincère. Distribuer du matériel stérile pour rendre des consommations moins risquées c'est accepter les personnes telles qu'elles se montrent à nous et déjà travailler à une amélioration de leurs conditions de vie.

Cette approche n'est pas pour autant identique pour chaque personne rencontrée. Elle peut évoluer selon les besoins que l'on décèle chez chacun.

Pour certains jeunes, le fait de faciliter l'accès au matériel a avant tout été un mode de rencontre et d'acceptation mutuelle, dont a pu découler par la suite l'accès et/ou la rencontre de collègues travaillant en CAARUD. Il s'agit, les concernant, de travailler l'accroche à ces structures pour ce qui est de l'accompagnement des consommations, tout en continuant la proposition d'un accompagnement social de notre part.

Pour d'autres, pour qui les consommations peuvent être plus conséquentes ou incontrôlées, et qui induisent une réelle difficulté à s'inscrire dans tout dispositif d'accueil, de suivi, ou de soin, nous continuons notre travail de distribution de matériel afin que ces personnes ne se mettent pas en danger, garder un lien bienveillant et permettre, plus tard, éventuellement, un changement dans leurs pratiques.

La question de la Réduction des Risques et des Dommages prévaut donc dans notre travail et invite à une formation régulière sur les usages et les produits. Elle se construit entre les membres de l'équipe et les jeunes rencontrés, mais aussi avec les professionnels des CAARUD avec qui l'on travaille afin de proposer une action adaptée et non redondante, permettre à chaque bénéficiaire d'être acteur de son parcours et ce dans le respect de ses choix.

Milan

Milan nous a d'abord été signalé par les équipes de nuit : fraîchement arrivé sur Lyon, il errait autour de la gare.

Nos premières rencontres n'ont pas été très fructueuses : il élude les conversations assez vite ou au dernier moment disparaît alors que nous devions l'accompagner pour l'emmener à la Halte de Nuit, où il aurait pu passer au moins de temps en temps une nuit à l'abri.

Très vite, nous comprenons que sa vie est rythmée par ses consommations d'héroïne injectée, que son dealer se trouve à la gare et qu'ainsi, passer même une nuit loin de cet endroit lui

apparaît impossible -il ne fait la manche que suffisamment pour se payer sa prochaine dose et la peur de se retrouver en manque la nuit, entouré de gens, ne lui paraît pas envisageable.

Très vite, nous comprenons que notre travail avec lui va surtout passer par l'entrée de la réduction des risques.

Si, au départ, la conversation avec Milan est difficile, de temps en temps, il nous lâche quand même des morceaux sur sa vie, sa situation, son addiction.

Il nous évoque l'envie de faire un sevrage, mais nous nous rendons vite compte que cette envie, même exprimée, est bien loin de sa réalité : en effet, il peine déjà à se rendre au CAARUD le plus proche pour chercher du matériel d'injection, pourtant à juste un quart d'heure à pied. Nous lui donnons donc régulièrement du matériel de réduction des risques, parce qu'il ne parvient pas à s'en procurer seul, parce qu'il est trop mouvant pour être repéré par les maraudes de RuptureS et Pause Diabolo.

Et, au fil du temps, des courts échanges et des croisements, nous arrivons petit à petit à le mettre en lien avec le CAARUD le plus proche. Puis, nous arrivons même à l'emmener en Maison de la Métropole afin de faire sa domiciliation !

Les choses avancent petit à petit, mais avancent.

Nicolas

Nous rencontrons Nicolas en faisant une maraude. Il est dans un mauvais état physique et très fatigué psychologiquement. Il nous dit qu'il a des problèmes d'addiction mais ne veut pas accéder aux dispositifs et ne veut pas être en lien avec des travailleurs sociaux. Il nous dit aussi que dans un premier temps il veut se consacrer à sa dépendance aux opiacés. On lui donne du matériel de RDR. A chaque fois qu'on le rencontre, on voit qu'il est très atteint moralement, qu'il est fatigué, qu'il a des problèmes aux pieds. On perçoit qu'il ne va pas bien. Petit à petit, il se livre un peu plus à nous. Il nous parle plus de son enfance. Il nous dit qu'il en a marre de son addiction et accepte qu'on l'accompagne dans un CAARUD. Après plusieurs tentatives, nous y parvenons. Il discute avec les professionnels de la structure. Ça se passe bien mais il n'y retournera pas et quittera Lyon, comme quelques mois auparavant. S'il revient nous reprendrons cet accompagnement au rythme de ce qu'il est en mesure d'accepter au regard de ses importants.

Matériel de RDR distribué par l'équipe en 2020		
Détail Matériel	Total 2020	Total Matériel
Container DASRI 0,45l	2	3
Container DASRI 30l	1	
Pipes pour consommation de crack	38	278
Filtre pour pipe à crack	110	
Kit pour consommation de crack	50	
Embout pour pipe à crack	80	
Crème cicatrisante	60	60
Kit stérile pour injection	170	170
Garrot sans latex	3	3
Tampons alcoolisés pour asepsie	215	215
Filtre pour injection	100 (stérifilt fast)	127
	12 (stérifilt)	
	15 (toupie)	
Eau stérile pour injection	670	670
Cupule pour préparation à l'injection	15	420
	20	
	385	
Aiguille	340	435
	55	
	40	
Acide citrique/ascorbique pour dilution	26	27
	1	
Champs stérile	2	2
Seringues	10	420
	165	
	15	
	145	
	85	
Carnets de "Roule ta paille"	50	110

La réduction des risques comme pratique sociale

La réduction des risques comme pratique sociale consiste à être là, dans une permanence de lien et une posture de non-jugement face à des jeunes qui évoluent à la marge des institutions. Cette posture nécessite une compréhension de ce qui fonde leur ancrage à la rue, espace dans lequel ils ont souvent pu trouver une place sociale, un réseau, des ressources, l'expérimentation d'une liberté à la fois absolue même si aliénante et destructrice. Au quotidien, c'est donc accepter les rendez-vous manqués parce que l'important ce jour est ailleurs, les lieux de rencontre fixés par les jeunes (la mère d'un copain, derrière une grille, sur un site recouvert d'excréments de chiens, un squat sans électricité, une cave...), les « coups de sang parce que c'est trop dur », suivis des silences par manque d'habitude des mots, parce que se lier c'est prendre le risque d'être déçu.

Victor et Sonia⁵ sont un couple arrivé il y a maintenant une année sur Lyon. Bien que présents sur un lieu de manche proche de nos maraudes, nous mettrons quelques temps avant de les rencontrer, chose accentuée par leur volonté de ne pas rester longtemps sur Lyon. Pour autant le temps passe, le premier confinement arrive et nous continuons à les rencontrer.

Tous deux vivent ensemble depuis plusieurs mois et si Victor connaît la rue depuis plusieurs années du haut de ses 21 ans, sa compagne, elle, âgée de 19 ans, vit sa première expérience. Ils sont souvent entourés d'amis pour la plupart plus âgés, mais avec qui ils semblent avoir de bons liens.

Victor fait part de ses consommations de produits psychoactifs et ne s'en cache pas. Sonia, elle consomme de l'alcool mais nous ne la rencontrerons jamais en état d'ébriété.

Nous allons les rencontrer régulièrement, même si aucune demande n'émerge. Il ne se passe rien, en apparence. Mais un lien se crée, une rencontre des choix et modes de vie de Victor et Sonia... Nous partageons donc un certain quotidien, lié au lieu de passage où ils font leur manche, la vie du quartier entre personnes de passage, en transit, qui s'installent et les dealers qui font partie intégrante du décor.

Si Victor se montre assez franc sur ses consommations et affirme ne pas vouloir changer pour l'instant, il se montre également doué pour la transformation de son produit, réduisant les risques liés à sa consommation. Il fait usage d'une technique que peu d'autres utilisent. Ce savoir-faire est un moyen pour nous de le rencontrer autrement, à partir de ce qu'il peut apporter à d'autres. Avec une collègue du CAARUD, nous décidons de lui proposer de le filmer dans sa pratique, en vue d'une vidéo pédagogique pouvant être utilisée par ailleurs. Plusieurs temps auront ainsi lieu, permettant nombre d'échanges sur ses consommations, sa pratique, mais aussi de rencontrer le reste du groupe.

Quelques temps plus tard, les premières demandes émergent. Victor aimerait refaire son passeport, car il n'a plus de pièce d'identité. Il nous autorise à nous mettre en lien avec un accueil de jour qu'il fréquentait, où l'on pourrait avoir une copie de son ancienne carte d'identité, sésame facilitateur d'une prochaine domiciliation. Et ainsi nous iront jusqu'au passeport.

⁵ Les prénoms utilisés ici sont des pseudonymes.

A ses côtés, son amie se montre dans une certaine défiance, en retrait. Il faudra un peu plus de temps pour qu'elle accepte de nous parler. N'étant pas française, nous comprenons qu'elle craint d'être renvoyée dans son pays d'origine et il nous faut montrer d'une certaine manière « patte blanche » pour qu'elle accepte notre aide éventuelle. Et c'est ainsi qu'en plein confinement, nous nous retrouvons à l'accompagner au planning familial et à l'hôpital pour des soins.

En ayant pris le temps de la rencontre, orienté les échanges sur les forces et sans brusquer, le travail d'accompagnement s'est enclenché

Nous agissons par petites touches et essayons de montrer que si l'on s'organise et que l'on prévoit un peu, certaines démarches peuvent réussir et se montrer moins difficiles. Nous passons aussi pas mal de temps à accompagner physiquement chacun d'entre eux, à l'hôpital, dans des démarches administratives dans son pays d'origine. Rappeler qu'il faille prendre contact régulièrement avec son lieu de domiciliation pour ne pas la perdre... Et voir Victor perdre cette domiciliation puisqu'il n'a pas pris contact avec depuis 3 mois. Recommencer.

Le travail en tant de crise sanitaire

Durant le 1^{er} confinement, outre les normes sanitaires relatives aux modalités de dons de couvertures, savons, bouteilles d'eau... l'équipe a mis en place, en interne, les outils nécessaires à l'organisation d'appels ainsi que de passages réguliers, mais espacés, auprès des jeunes déjà connus, dans l'objectif de ne pas les contaminer.

Les professionnels ont explicité le contexte de crise sanitaire, présenté les mesures barrières et distribué des attestations de déplacement. Ils ont travaillé à la remontée des besoins repérés, lors des interventions, dans le contexte singulier du confinement et du fait de la fermeture des services de droit commun / lieux publics : alimentation, accès aux douches, nécessité d'ouverture des fontaines municipales et toilettes publiques, importance de mettre en place un protocole pour prévenir la verbalisation des personnes à la rue...

Depuis que l'équipe en dispose, elle distribue des masques aux personnes accompagnées et continue de sensibiliser au respect des mesures barrières. Elle accompagnera, si nécessaire, dans les centres de dépistage mais aucun jeune accompagné, en 2020, ne s'est révélé être cas contact ou présenter les symptômes du COVID.

3.2. Individualiser les réponses

La mise en lien avec les dispositifs

Durant l'année 2020, l'équipe a effectué 1612 interventions qui se répartissent de la manière suivante :

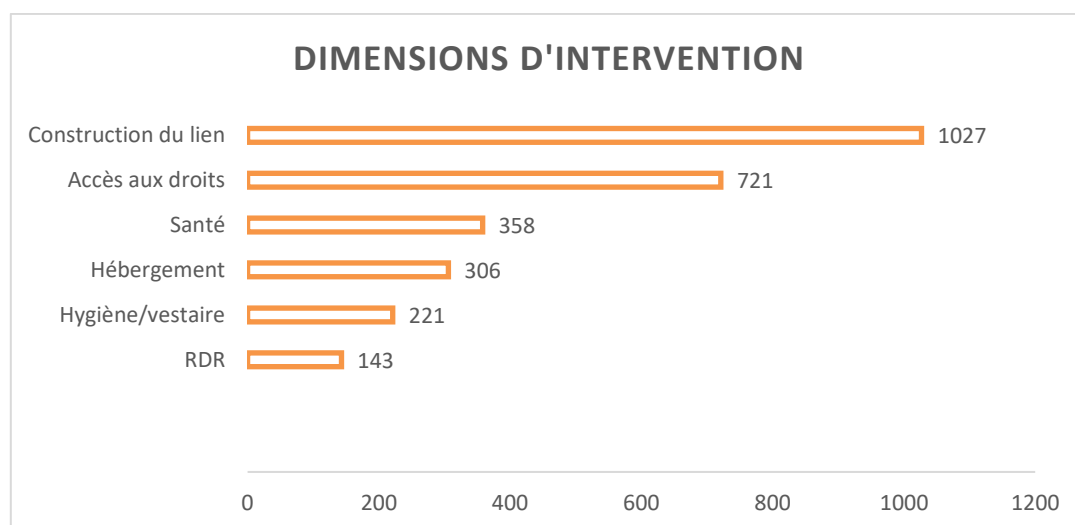
	Accès aux droits	Construction du lien	Hygiène	Hébergement	RDR	Santé	Couvertures	Eau	vestiaire	
Entretien	675	833	118	230	120	257	46	63	30	8

Orientation	26	28	4	13	20	9	1		2	3
Transport vers partenaire	100		38	51	14	67			3	1
Proposition refusée	41	49	13	49	7	13	2		1	5
Rien à proposer	268		64	290	110	101	3		23	2

Une intervention peut donner lieu à plusieurs actions (entretiens, transports...)

Une intervention peut avoir plusieurs dimensions

- Lors des interventions donnant lieu à un contact effectif, dans 80 % des cas, un entretien a été mené.
- Lors des interventions donnant lieu à un contact effectif, dans 3 % des cas, une orientation a été proposée.
- Lors des interventions donnant lieu à un contact effectif, dans 11 % des cas, un transport a été effectué.
- Lors des interventions donnant lieu à un contact effectif, dans 5% des cas, la réponse proposée a été refusée.
- Lors des interventions donnant lieu à un contact effectif, dans 28 % des cas, les équipes n'avaient rien à proposer.



Les démarches administratives

Si les démarches administratives représentent, outre le soutien, la majorité des demandes formulées auprès de la Maraude Jeunes, leur réalisation dépend très fortement, comme nous l'avons vu dans la partie relative au non-recours, du sens leur étant conféré par les jeunes. Celui-ci est lui-même souvent en fonction de l'intérêt pratique direct et à court terme en résultant. A titre d'exemple, l'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport permet de voyager facilement et constitue donc une démarche que les jeunes sont enclins à effectuer assez rapidement, celle-ci nécessitant l'inscription préalable dans un service de domiciliation.

En revanche l'ouverture de droits sécurité sociale ou la réalisation d'un diagnostic Maison de la Veille Sociale se révèlent souvent plus complexes, les jeunes n'en percevant pas un intérêt immédiat. En ce sens, souvent, durant les premières semaines ou mois des jeunes, l'accompagnement donne lieu à une multiplicité de rendez-vous permettant un accès effectif à certains droits (domiciliation, carte d'identité), avant d'atteindre une forme de palier où l'absence de sens conféré à la suite des démarches pouvant être effectuées repositionne le travail sur d'autres champs d'intervention.

Souvent, cela part de la base, nécessaire pour ouvrir plus de ramifications : l'extrait d'acte de naissance afin de pouvoir ouvrir une domiciliation, qui elle permet de refaire la carte d'identité, nécessaire pour engager n'importe quelles autres démarches telles que l'ouverture d'un compte, la demande d'une carte vitale ou même faire un avis d'imposition, qui lui sera obligatoire si un jour vient l'envie de faire une demande en foyer de jeunes travailleurs... Et ainsi de suite.

La plupart des jeunes étant déjà fuyants des institutions ou ayant été déçus par elles, nous cherchons à ne pas reproduire certains schémas qui ne les rendraient que plus fuyants, et établissons ainsi directement que tout ce que nous ferons avec eux viendra de leur demande et dans la temporalité qu'ils établiront -prenant bien sûr aussi en compte la temporalité des institutions.

Ainsi, souvent, dans un premier temps, tout semble s'inscrire facilement dans un calendrier assez précis et posé par leurs soins, nous nous retrouvons souvent, dans un second temps, confrontés à des rendez-vous loupés, annulés au dernier moment ou qui ne peuvent se faire à cause d'un papier manquant. A nous donc de nous adapter, recommencer et ne pas lâcher -sauf bien sûr le jeune ne souhaite plus entreprendre cette démarche.

L'accès aux dispositifs requiert donc plusieurs entretiens, souvent plusieurs transports, le tout ponctué de rendez-vous manqués. Dans 25% des cas, les jeunes sont recherchés mais ne sont pas trouvés. En ce sens, par exemple, effectuer une domiciliation représente 4 à 15 interventions de l'équipe. Ainsi, l'obtention d'une carte d'identité peut nécessiter plusieurs mois de travail (domiciliation, demande et réception d'un extrait d'acte de naissance, photos d'identité, rendez-vous en mairie pour déposer la demande puis nouveau rendez-vous pour récupérer la carte d'identité).

Dans un premier temps, durant le premier confinement, l'équipe de la Maraude Jeunes s'est retrouvée en difficulté pour travailler des accès aux dispositifs, lorsque ceux-ci ont fermé leur porte et que, parallèlement, les besoins quotidiens des jeunes étaient assouvis par le biais de la solidarité citoyenne.

Lorsque l'OREE AJD a réouvert son accueil, le travail d'accès aux démarches administratives été facilité par une faible fréquentation du site sur la période, permettant un accès à ce lieu sans la contrainte de patienter. Plusieurs domiciliations ont ainsi pu être effectuées sur la période, sur une temporalité très courte.

Ainsi en un an d'activité, différentes démarches ont été réalisées, démarches visant à permettre l'accès à des droits ou documents administratifs :

Contrats Jeunes Majeur	Domiciliation	CNI/passeport	Diagnostic MVS	Droits SS	Avis d'imposition	Compte bancaire
2	17 via OREE AJD et MDMS	17 dont une perdue depuis	17	2	7	6

Le partenariat avec l'équipe « insertion des jeunes de la Métropole et la mise en place de contrat Jeunes Majeurs

Au fil du temps et de nos échanges, une partie des jeunes rencontrés et/ou accompagnés par la Maraude Jeunes ont pu nous dire avoir croisé les services sociaux de la Protection de l'Enfance durant leur minorité. La plupart de ces jeunes rencontrés à Lyon arrivent d'un tout autre département. Ils nous disent être partis loin dès leurs 18 ans, voire avant, de leur département d'origine. Ils ont voulu s'éloigner de cette prise en charge et par la même occasion de leur famille. Cette volonté affirmée de rupture de liens peut être un frein dans la rencontre auprès de ces jeunes. Pour eux, nous pouvons représenter tout ce qu'ils ont cherché à fuir à tout prix. Une fois la relation établie avec à minima un sentiment de confiance, il nous est possible d'aborder ce sujet.

À Lyon, une équipe de Référents spécialisés "insertion des jeunes" a été montée pour venir en renfort aux équipes travaillant avec des jeunes bénéficiant d'un Contrat Jeune Majeur (CJM)⁶. Ce dernier concerne les jeunes qui ont été confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (l'ASE) pendant leur minorité.

Nous avons pu nous mettre en lien avec cette équipe pour 3 jeunes filles accompagnées par la Maraude Jeunes. L'objectif était de voir s'il y avait la possibilité de pouvoir signer un CJM dans le département. Cette signature est une réelle opportunité. En effet elle peut offrir de nouvelles perspectives tant en termes de soutien aux démarches qu'en termes de possibilité d'hébergement et d'aide financière. C'est un dispositif d'accompagnement pour aider à trouver du travail (ou une formation) tout en ayant la possibilité d'être logé(e) et de subvenir aux besoins, si la famille n'est pas en capacité de le faire.

Au début de l'année 2020, nous rencontrons Sabrina. Elle a alors 19 ans et arrive d'un autre département. Elle est en errance à Lyon déjà depuis quelques mois. Durant le 1^{er} confinement lié à la crise sanitaire COVID, des places de mise à l'abri pour les plus vulnérables sont ouvertes par l'Etat. Sabrina y est admise. Cependant, suite à des problèmes de comportement, elle est réorientée sur un second centre. Ce dernier hébergement ne tient pas très longtemps pour les mêmes raisons.

Après un rapide retour en famille très conflictuel, Sabrina revient à Lyon, toujours à la rue.

⁶ Selon l'article L221-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), l'objectif du contrat jeune majeur est « d'apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique (...) aux majeurs âgés de moins de 21 ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre (...) » ou, d'après l'article L222-5 dudit code, « qui éprouvent des difficultés d'insertion sociale, faute de ressources ou d'un soutien familial suffisant ».

Elle peut cependant bénéficier de l'hébergement d'Urgence de l'Orée AJD. C'est une prise en charge de 2 mois maximum. Nous parlons régulièrement avec elle de son accompagnement ASE durant sa minorité, pour lequel elle n'a que de mauvais souvenirs car « personne ne l'a jamais écoutée ni aidée ». Néanmoins, elle accepte de rencontrer, en notre présence, l'équipe insertion jeunes de la Métropole. Suite à cette rencontre, une référente est nommée et Sabrina accepte de la rencontrer régulièrement, avec l'idée d'un potentiel CJM.

Au bout de quelques mois, Sabrina signe son CJM avec la Métropole. Elle peut rapidement bénéficier d'une prise en charge à l'hôtel ainsi que d'une aide financière. Nous travaillons en collaboration avec Sabrina, afin de l'accompagner dans ses démarches d'insertion. Une fois mise à l'abri, Sabrina a beaucoup de mal à se mobiliser sur ces dernières. Les problèmes de comportement sont toujours bien présents, mais impossible pour elle de pouvoir aborder ce sujet. Elle doit changer 4 fois d'hôtels. Elle est en difficulté pour se saisir des propositions qui lui sont faites. C'est un long processus, qui demande beaucoup de présence et d'aller-retour.

Cette expérience à l'hôtel ainsi que la contractualisation d'un CJM lui permettent néanmoins de s'expérimenter dans sa nouvelle vie de jeune adulte. Elle peut se tester en hébergement autonome et découvrir la réalité et l'importance des démarches administratives afin que sa situation puisse avancer. C'est une étape importante.

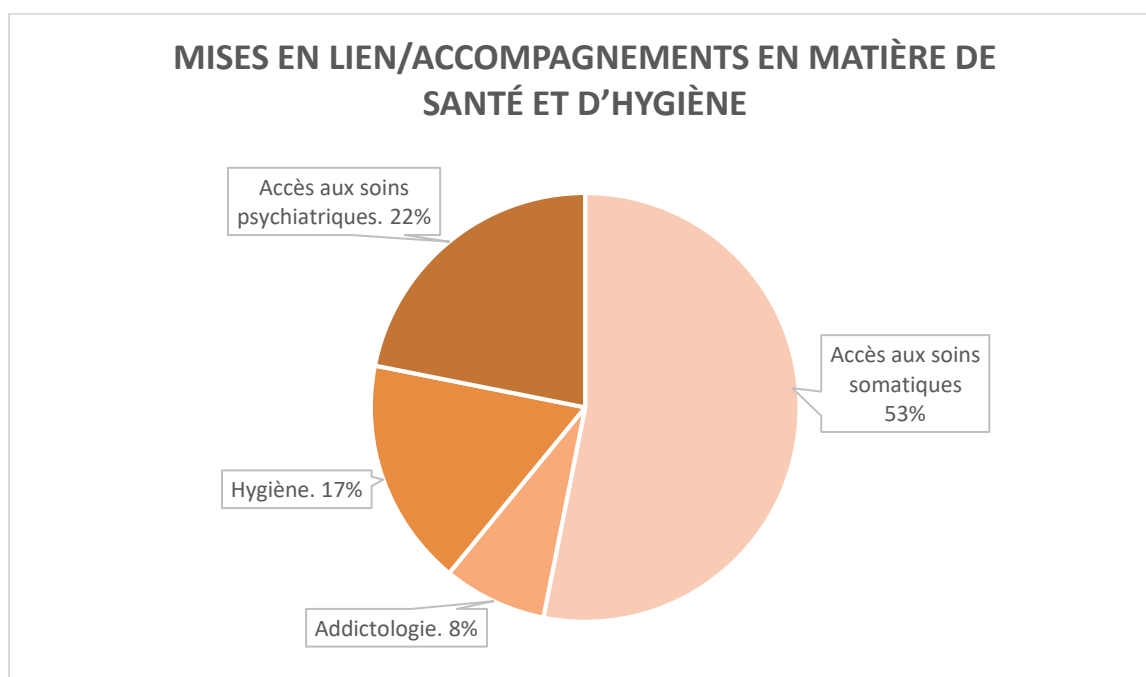
Après 1 an d'accompagnement par la Maraude Jeunes, Sabrina a pu renouer avec les services sociaux, se ré autoriser à faire confiance, s'expérimenter à créer de nouveaux liens et une nouvelle histoire en tant que jeune adulte. Cette histoire lui appartient et c'est à elle d'en devenir l'actrice.

L'accès aux soins

Si les demandes en matière de soins ne représentent que 9% des demandes formulées, les accompagnements vers les services de santé ont été en nombre important (27% des transports effectués). Il s'est souvent agi de répondre aux urgences de situations (pansements réguliers pour soigner une plaie, IVG, gestion de crise...), certaines d'entre elles ayant nécessité des transports réguliers voire quotidiens sur plusieurs jours voire semaines. Les accompagnements physiques ont permis l'accès aux soins de jeunes en difficulté pour se lever le matin, pour garder leur animal, pour se déplacer (car sans titre de transport) ou plus simplement ayant besoin d'un soutien pour être en capacité de prendre soin d'eux-mêmes.

	Mises en lien/accompagnements en matière de santé et d'hygiène	Nombre de personnes concernées
Accès aux soins somatiques	Médecin traitant	1
	Dentiste	2
	Gynécologue	3
	Urgences	9
	PASS	11
	Hôpital hors urgence	5
	Maraude sanitaire	2
	Pharmacie	1

Addictologie	Mise en place d'un sevrage	1
	Accès au CSAPA	4
	Equipe mobile ARIA	1
Hygiène	Douche	1
	Vestiaire/machine à laver	10
Accès aux soins psychiatriques	Hôpital/CMP	5
	Interface SDF	9



Durant le premier confinement, l'accès aux urgences a été facilité par une moindre fréquentation de ces lieux. Plusieurs situations critiques ont nécessité des accompagnements physiques dans les hôpitaux (sans lien direct avec la crise sanitaire).

Accès à l'hébergement et au logement

Sur l'ensemble des jeunes ayant bénéficié d'une intervention renforcée en 2020, 30% disposent, fin 2020, d'un diagnostic Maison de la Veille Sociale et plus de 60% accepteraient une solution d'hébergement/logement si celle-ci était respectueuse de leur mode de vie.

Sur 2020, 10 ont accédé à une solution d'hébergement/logement :

Via renfort hivernal/crise sanitaire	3 HS
	2 C
	1 FS
Via renfort ASE (contrat Jeune Majeur)	1 FS
Via AILLOJ (logement)	1 HS

5 ont bénéficié de prise en charge hôtelière temporaire via l'OREE AJD.

C'est donc la crise sanitaire qui a permis 80% des entrées en hébergement/logement. Sans cette dernière, les 8 jeunes concernés seraient restés à la rue (le nombre de places pour personnes isolées étant habituellement très faible).

Le non accès à l'hébergement tient à différents éléments, selon les situations :

- la non demande de certains jeunes
- la non formalisation des demandes (MVS et hébergement urgence AJD)
- l'inadaptation des solutions existantes (absence d'offre logement d'abord destinée aux jeunes sans ressources, peu d'offre proposant des possibilités d'accueil avec animaux, formalisation d'un engagement dans les démarches conditionnant l'accès à l'hébergement).

Cette première année d'expérimentation nous apprend que la volonté de sortie de rue et l'énergie déployée à cet effet sont singulièrement fortes au début du parcours de rue, en cas de rupture de prise en charge institutionnelle subie (fin de prise en charge ASE pour les jeunes MNA devenus majeurs) ou suite à une expulsion. Pour les jeunes n'ayant pas trouvé leur place dans les institutions, durant leur enfance, la situation est plus ambiguë. Si une partie aspirent à davantage de confort, la vie à la rue est aussi une expérience initiatique, entre volonté de s'assumer seul, au jour le jour, autodestruction et sentiment d'une place sociale qu'ils ne parviendront pas à trouver hors de la marge. Après plusieurs années d'errance (et c'est le cas d'une partie des jeunes accompagnés), certains en viennent à exprimer une volonté de sortie de rue, suite à un événement douloureux, ou plus simplement parce que « c'en est trop ». Il s'agit alors d'effectuer un véritable « parcours du combattant ». Benjamin Vial, qui a soutenu une thèse sur « l'expérience du non-recours dans les parcours d'insertion des jeunes peu ou pas diplômés » parle de « déclic ».

Lorsque nous rencontrons Daniel, il vit à la rue accompagné d'un ami, Julien, avec leurs chiens respectifs.

Si, au départ, les deux amis ne nous sollicitent que pour effectuer des déplacements en voiture lorsqu'ils doivent déménager des affaires, nous commençons ensuite avec Julien plusieurs démarches (telles que refaire sa carte d'identité) et c'est ainsi que, petit à petit, Daniel se lance lui aussi à faire état de demandes de divers ordres.

Puis, les choses s'accélèrent : en même temps que Julien disparaît de Lyon, Daniel a la chance de rencontrer une personne qui se prit d'affection pour lui et lui permet d'obtenir un emploi dans un camping à l'extérieur de Lyon.

Sa situation s'améliore alors, mais non sans encombres. En effet, entre son chien qui reste tout seul toute la journée au camping et n'a pas le droit de rentrer dormir dans son bungalow et multiples problèmes concernant des dettes ou des soucis matériels, Daniel se retrouve démuné, loin de la ville et de ses connaissances... avec comme unique soutien notre équipe, qu'il contacte lorsqu'il en éprouve le besoin, pour faire état de ses angoisses et difficultés. Nous répondons à chaque appel et lui rendons visite, en soirée, afin de le réassurer sur sa

situation et les problèmes rencontrés -temporaliser, faire redescendre la pression, trouver avec lui des solutions à chaque difficulté rencontrée...

Le parcours est sinueux et pavé d'obstacle. Vol de son scooter pas fini de payer alors que Daniel en a besoin pour travailler, ambiance dégradée avec le propriétaire du camping... Très vite, la situation devient intenable pour lui. Daniel s'accroche. Il sait qu'il veut sortir de la rue. Que c'est le moment pour lui. Grâce à sa détermination, il trouve un autre emploi, fait le choix de placer son chien en famille d'accueil, un temps. Il accède enfin à un appartement par le biais de l'association ALLOJ. Il peut retrouver son chien et commencer une vie à lui plus calme, non pas affranchie des ballottements de la vie, mais avec un lieu ressource pour mieux les affronter.

Accès au travail

Si le travail représente une des premières demandes formulées par les jeunes, seul l'un des jeunes a effectivement accédé à un emploi sur l'année 2020 et un autre à une formation. La crise sanitaire a complexifié le travail saisonnier et les embauches en intérim. 5 jeunes ont été accompagnés sur l'année auprès des missions locales.

Néanmoins, nous avons aussi pu nous rendre compte que les dispositifs d'accompagnement à l'emploi étaient difficiles d'accès pour les jeunes à la rue. En effet, être suivi par une mission locale suppose de disposer d'une carte d'identité et requiert donc des démarches préalables. De plus être recruté nécessite de disposer d'un numéro de sécurité sociale que certains jeunes ignorent et qu'il faut donc rechercher. Se mettre en recherche d'emploi demande donc un parcours administratif constituant en soi une étape. Nous pensons que le dispositif TAPAJ, mis en œuvre par OPPELIA en 2021, permettra de faciliter l'accès au travail par un allègement des prérequis.

Soutenir au quotidien

Individualiser les réponses ne se résume pas à travailler, avec chacun, un accès adapté et signifiant aux dispositifs. C'est aussi et avant tout répondre présent en cas de « coup dur », d'appel de détresse pour des jeunes dépourvus de soutien familial. C'est trouver un avocat au dernier moment pour une audience prévue il y a deux mois, c'est accueillir la détresse d'un jeune dont la formation commence le lendemain sans possibilité de mise à l'abri, c'est réveiller le matin avant un rendez-vous, c'est être là quand il n'y a personne d'autre, à l'heure où l'on s'essaie à sortir de la rue.

Les jeunes sont rencontrés en moyenne une fois par semaine quand ils sont dans la rue. Soutenir au quotidien c'est enfin partager des moments sur le trottoir, à évoquer les peines de cœur, les états de manques, les disputes avec les amis mais aussi des moments plus légers à parler musique ou festivals.

Ouvrir le champ des possibles

Enfin, individualiser les réponses signifie aussi ouvrir le champ des possibles en accompagnant le jeune à expérimenter des moments de plaisir par d'autres biais que des consommations. Ces moments décalent la relation. Surtout, ils invitent les jeunes à réfléchir à ce qu'ils aiment, aimeraient ou ont aimé, hors du monde de la rue. Ainsi, une jeune ayant par le passé, fait des compétitions d'équitation, a pu remonter à cheval. Un autre a fait un tour de vaporetto. Une troisième a été accompagnée chez le coiffeur pour faire des mèches. L'équipe a proposé, à plusieurs reprises, des ballades avec les chiens, des repas au restaurant... Lorsque les jeunes ne parviennent pas à identifier un « moment plaisir », l'équipe propose, sans insister, pour montrer des possibles parce que la vie à la rue c'est souvent subir et perdre l'habitude de faire des choix.

Fin 2020, l'équipe a établi un document « bilan perspectives », qui doit servir de support dans l'accompagnement des jeunes. Il y figure les rêves ainsi que les « petits plaisirs ».

IV. Trouver sa place dans les réseaux

Le travail de la Maraude Jeunes suppose une inscription dans des réseaux multiples, réseaux de l'urgence sociale, des jeunes, du travail pair, de la réduction des risques. Ces réseaux sont des enjeux très forts d'un point de vue opérationnel et institutionnel. Parce que la Maraude Jeunes est un service d'interface, à destination de jeunes à la marge des dispositifs, elle doit connaître les différentes solutions institutionnelles à destination des jeunes pour être en mesure de les leur présenter. Le travail consiste à travailler les points de rencontre possibles, en réponse aux aspirations de jeunes, à leurs côtés. Il suppose de préparer les jeunes aux attendus des structures et de sensibiliser ces dernières aux difficultés de jeunes en non-recours. La pratique sociale de réduction des risques percute indirectement les institutions partenaires, mettant en lumière les éléments de cadre entravant l'accès aux dispositifs. Du côté des jeunes et des structures, la même question : quel prix est-on prêt à payer pour se rencontrer ? Qu'est-on disposé à bousculer de ses habitudes, de ses certitudes ? Pour la Maraude Jeunes : comment accompagner des jeunes depuis « là où ils en sont » jusqu'à une demande qui exigera une certaine conformité à la norme pour être accueillie et entendue ? L'appartenance aux réseaux du travail pair ainsi que de la réduction des risques alimentent ces réflexions, pour une équipe de l'entre-deux, aux appartenances multiples.

4.1. Faire connaître le projet et le co-construire avec les partenaires jeunes et urgence sociale

En ce sens, une rencontre partenariale a été organisée en Décembre 2019, pour présenter le projet de la Maraude Jeunes et en discuter les contours, au regard des besoins repérés. Une seconde rencontre a été organisée, mi-Février 2020, pour présenter un premier état des lieux du travail mené et construire les articulations territoriales et sectorielles nécessaires

Ces rencontres ont réuni : Interface SDF ; l'équipe spécialisée de la Métropole pour l'insertion des jeunes, des professionnels de MDMS, la maraude mixte, des services de prévention spécialisés de différents secteurs, la PASS mobile, le CLLAJ, la Touline, Logis jeunes, ville de Lyon, et ALPIL.

Une plaquette de présentation du projet a été adressée, en Janvier, à un réseau de partenaires élargis.

La Maraude Jeunes a pris part à une réunion de la cellule squats et bidonvilles ainsi qu'à la commission « sortant de prison » pour présenter le projet.

La maraude jeunes a participé :

Au groupe de travail « logement d'abord » relatifs aux jeunes

Aux consultations ayant trait au revenu de solidarité jeunes (un jeune accompagné par l'équipe a été interrogé)

Aux audios DDCS « jeunes » (ponctuellement)

4.2. Construire un partenariat opérationnel

Des rencontres entre équipes ou responsables se sont tenues avec : La Touline, MVS, Pause Diabolo, le PAEJ de Villeurbanne, la prévention spécialisée du centre-ville, le CLAJJ, l'OREE AJD, la ville de Lyon, l'équipe spécialisée de la Métropole pour l'insertion des jeunes, Keep Smiling, les assistants de service sociaux des HCL, Médecins du Monde, le planning familial, Pause Diabolo, la Maison des adolescents ainsi que plusieurs missions locales.

Ces rencontres visaient tantôt à prendre connaissance des fonctionnements respectifs des services, tantôt (comme avec l'équipe spécialisée de la Métropole pour l'insertion des jeunes par exemple), à déterminer le cadre du partenariat autour de situations.

Grâce aux partenariats déjà existants entre le Samu Social et interface SDF/PASS mobile, la Maraude Jeunes sollicite ces équipes mobiles d'accès aux soins lorsque cela est opportun.

Enfin, l'équipe est allée se présenter auprès des accueils de jour permettant l'accueil des moins de 25 ans ainsi qu'auprès de la halte de nuit.

Aujourd'hui, des rencontres partenariales régulières sont organisées avec les AJD et interface SDF pour se coordonner sur des situations suivies conjointement.

4.3. Les réseaux réduction des risques/travail pair/ jeunes en errance

Réduction des risques

La Maraude Jeunes, grâce à son portage par OPPELIA, a bénéficié de plusieurs sessions de formation aux produits psycho-actifs. L'équipe participe à alimenter le rapport TREND (Tendances Récentes et Nouvelles Drogues).

Travail pair

Les travailleurs pairs de l'équipe prennent part aux groupes de travail organisés par la plateforme de travail pair du Relais Ozanam ainsi que par OPPELIA. Les échanges menés durant ces rencontres permettent une affirmation de l'identité professionnelle des pairs de l'équipe ainsi que des échanges, au sein de l'équipe, sur les places et compétences de chacun.

Jeunes en Errance

La Maraude Jeunes fait partie du réseau « Jeunes en errance » des CEMEA. Elle devait participer aux rencontres nationales de l'Automne 2020 mais celles-ci ont été annulées du fait de la crise sanitaire. L'équipe s'est cependant mise en lien avec Prim'toit, service de Valenciennes créé à destination de « jeunes en errance ».

Les liens entretenus avec ces différents réseaux enrichissent la pratique d'une équipe ne disposant pas d'équivalent sur le territoire. Cette pratique se cherche, au carrefour de différentes appartenances, à l'épreuve de ce qui permet d'établir et maintenir des relations avec les jeunes et au regard de ce que ce lien les autorise en termes d'émancipation.

V. Enseignements et pistes de travail

5.1. La confirmation du besoin

Des jeunes en non-recours vis-à-vis des dispositifs sur le territoire

A l'issue de cette première année d'expérimentation, l'activité de la Maraude Jeunes vient confirmer qu'il existe des jeunes, sur le territoire de la Métropole, en non-recours vis-à-vis des institutions. Les besoins ont été sous-estimés puisqu'il avait été initialement prévu un accompagnement de 30 jeunes sur une année. Ils sont 40 à avoir été accompagnés de manière intensive et 83 à avoir bénéficié d'une intervention renforcée.

Durant les six derniers mois de l'année, l'équipe a été contrainte de ne plus effectuer de maraude, dans l'impossibilité d'accompagner de nouveaux jeunes. Parfois, les rencontres ont dû être espacées, faute de temps.

Avec le temps, nos manières de rencontrer ces jeunes ont évolué. En effet, avec le nombre croissant de personnes rencontrées et à seulement trois Equivalents Temps Plein pour notre première année, la majorité de notre temps est consacrée, sur la fin de l'année 2020, en accompagnements, du réveil des jeunes à l'attente avec eux devant les locaux des institutions et associations, en passant par de nombreuses conversations et rendez-vous manqués. Nous avons donc de moins en moins de temps de maraudes à proprement parler, mais également un meilleur réseau et une meilleure connaissance du terrain et des lieux susceptibles d'attirer notre public cible.

La plupart des jeunes ainsi rencontrés à la fin de notre première année d'existence le sont désormais par la mise en lien via d'autres jeunes ou par l'intermédiaire des équipes de nuit qui parviennent à rencontrer beaucoup de nouveaux arrivants à la rue. Nous avons également remarqué que le « bouche à oreille » fonctionne ; nous avons ainsi de plus en plus d'appels de gens qui ont obtenu notre carte on ne sait trop comment.

Cette sous-estimation du besoin a engendré une surcharge de travail très importante et 2021 doit être une année de structuration de l'activité, avec un nécessaire renforcement de l'équipe. Une enveloppe budgétaire accordée par la DDCS va permettre d'augmenter le temps de travail des collègues pairs sur un an et de recruter un coordinateur. Il nous faudra aussi, en 2021, tenter de travailler à une stabilisation du modèle Maraude Jeunes dans le temps, pour sécuriser l'équipe ainsi que les accompagnements proposés.

L'approche : une pratique sous tension

Cette première année d'expérimentation vient valider aussi l'approche proposée aux jeunes, depuis la rue. Avant la création du dispositif, nous n'imaginions pas à quel point proposer un soutien inconditionnel (fondé sur une approche de réduction des risques ainsi que la valorisation des forces et compétences), permettrait une création de lien sur un temps court ainsi qu'une remobilisation, dans les démarches, d'une partie des jeunes rencontrés. Cet accompagnement est d'autant plus nécessaire que cette première année démontre en quoi les difficultés administratives rencontrées par les moins de 25 ans s'avèrent d'une complexité singulière.

La pratique de l'équipe est néanmoins parfois en tension face à des jeunes qui expriment leur volonté d'accès aux dispositifs mais ne parviennent pas à honorer les rendez-vous fixés. Il

existe alors un tiraillement entre la nécessité d'accompagner le jeune « là où il en est » et la tentation de « porter », pour alléger du poids de la démarche et passer une étape.

Le document « bilan perspective » construit par l'équipe devra permettre, en 2021, de dénouer cette tension sur le modèle du WRAP, c'est-à-dire en définissant, a priori, la manière dont le jeune attend que l'équipe se mobilise lorsqu'il se décourage et perd pied. La formation « approche par les forces » devrait aussi permettre d'alimenter les réflexions sur le sujet.

5.2. Propositions

L'accès à l'hébergement et au logement

Au terme des premières démarches sociales, plusieurs jeunes ont témoigné du fait que la réalité vidait de sens le parcours entamé, du fait de leur non accès à l'hébergement et au logement. En effet, au regard des délais d'attente de la MVS, formaliser une demande d'hébergement suppose d'attendre plusieurs mois à la rue pour accéder à une solution. Parfois, aucune structure ne correspond aux attentes ou besoins des jeunes. Concernant l'accès à l'hébergement « jeunes » en urgence, le fait de devoir réitérer sa demande et de construire cette mise à l'abri comme levier dans un parcours d'insertion contrevient à son accès.

Propositions :

Création d'une offre d'hébergement d'urgence sans pré-requis, à destination des jeunes (le projet porté par les AJD dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Grand Marginaux » devrait permettre de répondre à une partie du besoin mais elle devra être complétée d'autres types d'offres telles que, par exemple, de l'hôtel permettant éventuellement un accueil avec des animaux)

Autoriser l'accueil d'animaux dans les dispositifs d'hébergement jeunes en appartement

Renforcer Logis Jeunes pour permettre à ce service l'accueil de jeunes sans ressource

Accueil de jour

Sur la Métropole de Lyon, il n'existe pas d'accueil de jour dédié au 16-25 ans permettant, en poussant simplement une porte, de se poser un moment, à l'abri des regards, et de bénéficier de services de premières nécessité (douches, laverie, alimentation...) ainsi que de l'accès à un ordinateur en libre-service. L'OREE AJD n'a pas cette vocation et la Péniche, qui permet l'accueil des moins de 25 ans, n'est pas spécifiquement dédiés aux jeunes. Un petit nombre s'y rend mais la fréquentation de ce lieu par des personnes plus âgées semble contrarier son accès.

Les accueils de jour peuvent constituer des lieux repère non engageant, à mi-chemin entre la rue et les institutions. Ils peuvent venir répondre à des besoins primaires, participer à un ancrage sur un lieu mais aussi, à des moments clefs, accueillir des-mal être ou des demandes.

En ce sens, créer un accueil de jour pour un public jeunes, sans exigence, pourrait encourager des formes de prendre soin. Par sa fonction d'entre d'eux, il pourrait constituer un espace

ressource où l'on se pose à l'écart de l'agitation de la rue. Il participerait à réassurer les jeunes quant aux capacités à prendre place « dedans ». Cet accueil de jour devrait être pensé comme lieu de potentialisation, à partir de moments partagés, réguliers ou ponctuels.

La création d'un « chenil social »

Sur un tout autre plan, l'expérimentation Maraude Jeunes a démontré les difficultés pratiques auxquelles sont confrontés les jeunes qui vivent avec des animaux, dans la réalisation des démarches sociales ou de soin. Se rendre dans une institution suppose en effet de trouver une solution pour faire garder son animal le temps du rendez-vous. Il faut attendre un ami qui a promis de revenir, se rendre chez une connaissance qui dispose d'un appartement ou, pour les personnes en couple, réaliser les démarches en deux fois, de manière à assurer la garde des animaux. Bon nombre de fois, les accompagnements proposés par la Maraude Jeunes ont consisté à soutenir les jeunes mais aussi proposer le coffre de la kangoo pour l'animal.

Il semblerait opportun de créer un chenil social, destiné aux animaux de compagnie des personnes qui vivent à la rue. Ils pourraient y confier leurs chiens, chats ou autre, quelques heures en journées, le temps de se rendre à un rendez-vous. Ce projet pourrait être monté en partenariat avec les écoles vétérinaires et les autres associations se mobilisant vis-à-vis des personnes sans abri vivant avec des animaux (Gamelles pleines, Solivet...)

Conclusion

Cette première année d'expérimentation a été singulièrement dense, entre lancement d'un nouveau dispositif, crise sanitaire et surcharge de travail due à une sous-estimation des besoins.

A son terme, les données d'activité viennent confirmer la pertinence de la mise en place d'une équipe d'« aller vers » à destination des 16-25 ans vivant à la rue ou en squat. L'approche qui leur est proposée, fondée sur la réduction des risques et des dommages, permet la création d'un lien qui ne reproduit pas les fonctionnements institutionnels qu'ils ont fui. Ce parti pris suppose souvent d'accepter une temporalité longue dans les accompagnements, parfois le « rien », ou juste la relation, pour se positionner au plus près de ce qui fait sens ou non-sens pour le jeune.

Il importe néanmoins, à partir des enseignements présentés, d'adapter et d'étoffer l'offre existante de manière à encourager les parcours d'insertion lorsqu'ils s'amorcent. Dans cette perspective, créer un chenil social favoriserait l'autonomisation dans les démarches. Une offre « logement d'abord jeunes » autoriserait une concrétisation, dans le réel, du cheminement engagé. Sur un autre plan, un accueil de jour « jeunes », favoriserait des formes de prendre soin, possible levier à l'émergence de demandes pour disposer de davantage de confort.

Aller vers et faire émerger des demandes suppose d'être en mesure d'y répondre, lorsqu'elles sont formulées. Elles engagent et obligent le professionnel qui est allé à la rencontre. En 2021, la mise en place de TAPAJ ainsi que du RSJ constitueront des dispositifs intéressants en termes d'accès à des ressources. Néanmoins, avec ou sans ressource, la sortie de rue passe par l'accès à l'hébergement et encore davantage au logement. 2021 doit permettre de travailler cette dimension, dans le paradigme logement d'abord. Lorsque plus de 60% des jeunes rencontrés accepteraient une solution respectant leur mode de vie, c'est sans contexte cette dimension qui permettra, en premier lieu, de diminuer de manière significative le sans-abrisme des jeunes. A l'heure où la crise sanitaire impacte les plus fragiles, et donc singulièrement les jeunes, faire société dans ce contexte nécessite d'asseoir l'avenir sur un socle de droits constituant non pas un horizon mais un filet protecteur pour garantir des biens fondamentaux. L'accès au logement, l'hébergement font partie de ces droits de base. Aujourd'hui plus que jamais, ils constituent le préalable au parcours d'insertion ; ils symbolisent pour les jeunes la place physique et sociale qu'ils sont invités à prendre, à un moment de vie où la marge les appelle et tend à résumer leur horizon. Les crises saisissent, sidèrent, déciment et convoquent, pour faire face, à inventer ce qui ne pouvait être pensé jusqu'alors. Faisons le pari, collectivement, dans un contexte local renouvelé, de construire l'effectivité de droits, qui permettront aux jeunes, en particulier ceux cabossés dans leur enfance, de prendre part au corps social, en confiance, et d'y apporter leur part.